



Université
**BORDEAUX
MONTAIGNE**

Direction de la scolarité

Ref : CFVU2023/ 23-0319

CFVU DU 09 MARS 2023

AVIS RELATIF AU RÈGLEMENT DE LA COMMISSION FSDIE AIDE SOCIAL.

- **La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 09 mars 2023 réunie sous la présidence de Madame Marie Mellac,**

*Vu le code de l'éducation et notamment l'article L. 712-3,
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

- **DONNE UN AVIS FAVORABLE** (le cas échéant à l'unanimité de ses membres) **AU RÈGLEMENT DE LA COMMISSION FSDIE AIDE SOCIAL.**
- *Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 09/03/2023.*

Nombre de membres présents	22
Nombre de membres représentés	7
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	29
Nombre de votes pour	29
Nombre de votes contre	0

Le Président de l'Université Bordeaux Montaigne,

Signé

Lionel LARRÉ.

Publié le: 21/03/2023

Transmis à Mme la Rectrice Chancelière des Universités d'Aquitaine le: 21/03/2023